

Mon CE

Frais de rentrée scolaire : 789 € pour l'un, 50 € pour les autres !

Décembre 2024

« Parce qu'on a tous besoin d'un petit +, le CE vous offre 50 € par enfant de 6 à 17 ans pour la rentrée scolaire. »



Il y a la théorie :

Voici l'initiative du CE lancée au cœur de l'été, la reconduction d'une mesure, en place depuis de nombreuses années, d'autant moins contestable que les agents font face à deux années de forte inflation et des salaires qui ne suivent pas.

Le CE est lucide sur les limites de sa mesure : « un petit + »... mais le même pour chaque enfant scolarisé. Voilà pour la théorie...

... et il y a la pratique :

Un (au moins) s'autorise manifestement à compléter le « petit + » avec la carte bancaire qu'il a reçue en dotation du CE. Il en va ainsi de cette note de frais qui, sous le pudique intitulé « Fournitures bureau », **demande le remboursement d'une dépense de 789,53 €** réalisée le 22 août 2022 en caisse d'Auchan d'Épinay-sur-Seine.

Il n'y a pas besoin d'être particulièrement suspicieux pour questionner cette dépense. Un élu qui se charge personnellement des achats de fournitures de bureau, qui le fait avec sa carte bleue de fonction au cœur de l'été... à la veille de la rentrée scolaire, cela ne peut qu'interroger (d'autant plus qu'il existe au sein du CE un service achat).

D'ailleurs l'examen du ticket de caisse ne laisse aucun mystère sur la nature réelle de la dépense. A l'évidence, il s'agit de fournitures de bureau... de classe : 3 sacs à dos Eastpak, 2 calculatrices Casio FX92+ "Spéciale Collège", des agendas L'étudiant, pléthore de feutres et crayons de couleur Kids, des cahiers, des sets de traçage, etc.



RAPPEL !

La CGT-RATP :

- n'est pas impliquée dans la gestion du Comité d'entreprise,
- s'oppose au démantèlement du CE avec l'autonomisation anticipée du CSE 2 RDS,
- s'oppose à la délégation des activités sociales et culturelles du CSE 2 RDS à une structure externe nommée VAXOSE,
- condamne le transfert de 5 centres de vacances au CSE 2 RDS sans garantie sur la pérennité du patrimoine ■

Bref, tout semble indiquer que si le petit coup de pouce de 50 € vous semble insuffisant, un complément chez Auchan est possible... au moins pour certain-es.

Et, comme il n'y a pas de petits profits, l'achat de ces étranges « fournitures bureau » aura rapporté à notre élu, en sus, un crédit de 25,67 € sur sa carte Auchan.

Pour rappel, la CGT-RATP n'est pas dans la gestion pluraliste du CE. Chaque organisation syndicale y participant étant comptable de ce qui s'y passe, certainement l'explication de notre mise à l'écart...

La partie émergée de l'iceberg ?

La "potion magique" des élu-es du CE

Frais de rentrée scolaire

À suivre...

Plus d'infos sur www.cgt-ratp.fr



Nov.
2024

Déc.
2024

...